

T 330 D, 33

Le Poirier de Misère

La Mort a été au faîte d'un poirier.

La misère l'a vue abattant ses poires. Elle va chercher son fusil pour tuer la Mort qui demande pardon et elle la gracie.

— Ne recommence pas.

[La Mort] lui dit ensuite :

— Je méritais le coup de fusil pour le tort que je t'ai fait.

[.....]

Eh bien ! tant que le monde existera, la misère existera.

Recueilli en août 1889 à Menestreau auprès d'un inconnu. Titre original : Misère. Arch., Ms 55/1, Cahier Menestreau/6, p. 13.

Marque de transcription de P. Delarue.

Catalogue, I, n° 33, vers. O, p. 354 (« Très altéré »).